

Risques ESG : tirer parti de la réglementation – BFES

L'intégration des risques ESG dans le dispositif de gestion des risques et plus généralement dans les processus de la banque est une condition indispensable pour rendre concrets leur prise en compte et leur suivi

Code produit : BFES

Niveau : Initiation

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 7.0

Tarif :

Eligible DDA : non

Public :

Tout collaborateur désireux d'intégrer les risques ESG dans le cadre de ses activités bancaires

Prérequis :

Aucun

Objectif

- Identifier les synergies et dépendances entre les différentes exigences
- Intégrer les risques ESG dans le dispositif de gestion des risques
- Appréhender les impacts sur les activités bancaires

Programme de la formation

1-Contenu de la réglementation bancaire

- Présentation des risques ESG : une série d'initiatives au niveau de l'Union européenne
- Informations sur les risques ESG à présenter par les banques dans le cadre du Pilier 3 : publication d'un draft ITS par l'ABE

2-Intégration des risques ESG dans le dispositif de gestion des risques

- Contexte et enjeux pour les banques européennes
- Orientation des flux de financement
 - Désengagement progressif de secteurs carbonés
 - Accompagnement des clients dans la transition énergétique
 - Evolution des modèles de gestion des banques et sélection des risques en général

et des clients en particulier intégrant davantage les facteurs ESG

- Incitations des régulateurs et superviseurs pruden-

3-De nouvelles opportunités ?

- Enjeu d'ordre stratégique et de rentabilité
- Accompagnement des autres acteurs de l'économie dans la voie de la transition

Moyens d'évaluation

Méthodes pédagogiques

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction "chaud" complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation "froid" complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences
- Exercices pratiques